

En cinquième lieu ; tous Marchands & autres qui ont des biens propres à accommoder ladite Isle , & qui n'ont pas d'argent pour acheter de la terre , ni pour payer pour eux , ni pour le passage de leurs serviteurs , on prendra en troque leurs biens au lieu d'argent pour autant de personnes qu'ils contracteront avec les Propriétaires , ou quelqu'un d'eux , avant le premier Embarquement sur la Rivière de la Tamise , à proportion des biens des personnes , comme on l'a déjà suffisamment représenté.

F I N.